



**AIRBUS
Saint-Nazaire**

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

300 EMBAUCHES : UNE REVENDICATION PERTINENTE !

L'année 2013 constitue donc un record en termes de commandes. Dont acte ! De plus, tous les spécialistes s'accordent, depuis longtemps déjà, sur le fait que les besoins du marché à venir sont énormes. La dynamique de croissance ne se tasse donc pas, bien au contraire !

Aujourd'hui, les perspectives d'avenir sont au beau fixe, ce qui réjouit l'ensemble des salarié(e)s.

Cependant, la CFDT considère qu'il n'existe aucune raison de ne pas continuer à embaucher un volume de salariés comparable à celui des trois années précédentes.

300 embauches est un strict minimum !

- En effet, au dernier CE de Décembre 2013, nous comptabilisons encore 385 intérimaires. La CFDT veut bien entendre qu'un socle moyen de 100/120 intérimaires est sans doute « acceptable » pour faire face aux éventuels aléas industriels que nous pouvons rencontrer dans notre activité aéronautique.

Reste donc environ 265/285 intérimaires qui deviennent ... quoi ?

- Toujours au dernier CE, nous comptabilisons également 121 apprentis. La CFDT considère qu'environ le tiers devrait être embauché cette année (les autres devant continuer leur cursus ou quitter l'entreprise pour diverses raisons).

Reste donc environ 40 apprentis qui deviennent ... quoi ?

- De même pour les 30 contrats de professionnalisation comptabilisés au CE de Décembre 2013 : disons que les deux tiers pourraient quitter notre site ou poursuivre leurs études, ici ou ailleurs...

Reste peut-être 10 personnes qui deviennent ... quoi ?

Bref, on en arrive à environ 315/335 personnes restant logiquement à embaucher : 300 embauches réclamées par la CFDT est donc un chiffre parfaitement pertinent, qui doit nous permettre, et de poursuivre sereinement notre développement, et de confirmer notre réussite industrielle et sociale !

La CFDT rappelle que sur certains programmes, notamment l'A350, certains postes sont en grande partie tenus par des intérimaires ! Ce qui, industriellement parlant, pose tout de même question... La CFDT rappelle également que beaucoup trop d'intérimaires arrivant en fin de contrat (ayant donc acquis les compétences nécessaires) ne sont pas renouvelés : on leur préfère de nouveaux intérimaires, que les salariés vont, encore, devoir former ! De nouveaux samedis seront donc nécessaires pour rattraper le temps consacré à ces formations... temps qui n'est d'ailleurs jamais pris en compte dans la gamme de travail...

Enfin, il convient de rajouter que le plan d'embauche, dont l'élaboration est sans doute trop éloignée de nos réalités nazairiennes, n'est pas toujours, loin s'en faut, en adéquation avec les besoins réels des services !

En effet, la formation pose problème : pour exemple, la dizaine d'AET formés dernièrement à Saint-Nazaire (et par conséquent, identifiés par le plan de formation comme étant un besoin avéré pour notre site) et qui n'ont, finalement, pas été embauchés ! Ce qui, outre le gaspillage financier que cela représente, est bien le signe que le plan d'embauche précédent ne devait pas non plus être suffisant...

Lorsqu'on s'appuie sur des programmes d'embauche trop peu ambitieux, atteints très (ou trop) tôt dans l'année, on se retrouve, au final, avec des gens formés que l'on n'est plus en mesure d'embaucher !

Ce qui est inacceptable !

Ces dysfonctionnements dans le plan de formation ne sont pas tolérables :

- Ils sont socialement difficiles à endurer par les personnes impactées.
- Ils risquent peu à peu de dégrader l'image de notre entreprise auprès de nos propres salariés et du public.
- Ils risquent, à tout le moins, de multiplier nos propres difficultés pour assurer l'avenir de notre production, de nos compétences et de nos savoir-faire.

C'est pourquoi la CFDT revendique et continuera de revendiquer 300 embauches minimum en 2014 !